

**OBJET DEMANDE DE LABELLISATION « VILLE CONFUCIUS »**

---

**FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE**

La Ville entend faire de Saint-Denis un phare intellectuel, culturel et sportif et favoriser son ouverture sur le monde extérieur.

La composante multiculturelle de la Réunion constitue un atout important concourant ainsi au rayonnement de la Ville tant au plan local et régional qu'international.

C'est dans cet esprit que des contacts privilégiés ont été établis avec la Chine, traduits dans le Département par un partenariat avec les représentants locaux du gouvernement chinois.

Saint-Denis ambitionne de devenir, à la Réunion, un acteur de la promotion de la culture chinoise en s'appuyant non seulement sur les initiatives existantes et consolidées mais en développant également de nouvelles actions visant à promouvoir et à faire connaître la langue chinoise.

En effet, la Ville accueille, d'ores et déjà, cinq classes d'enseignement chinois, dans deux écoles primaires (Joinville et Badamiers). Cet enseignement est ensuite relayé dans le secondaire.

Le dynamisme des associations chinoises de Saint-Denis ainsi que le partenariat avec la Ville autour de la célébration de Guan Di assoient la volonté de Saint-Denis. L'Université de Saint-Denis accueille désormais un Institut Confucius

Cette volonté s'est amplifiée ces derniers mois par la signature d'un protocole de coopération avec la province du TAIYUAN visant la promotion des échanges culturels, sportifs et économiques.

Il s'agira, entre autres, de favoriser la mise en œuvre d'un programme international d'échanges entre l'Université de la Réunion et celle du TAIYUAN et permettre ainsi la mobilité d'étudiants entre les deux pays.

Ces étudiants, associés aux ressources et programmes proposés par les associations chinoises à Saint-Denis viendront consolider la dynamique amorcée depuis trois années autour de la promotion de l'anglais dès le plus jeune âge et alimenter ainsi l'Institut Municipal des Langues.

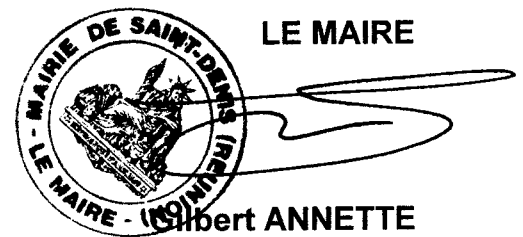
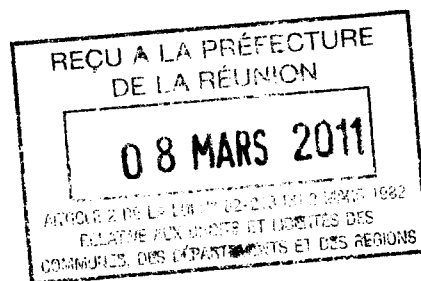
De ce fait, la Ville de Saint-Denis souhaite entreprendre une demande officielle de labellisation « Ville Confucius » au Hanban à Pékin, ce, dès le second semestre 2011.

## Rapport n° 11/1-05

Aussi, au regard des éléments précités, je vous demande :

- d'approuver le projet de la Ville relatif à la promotion de la langue chinoise.
- de m'autoriser à solliciter pour Saint-Denis le label « Ville Confucius » et à effectuer les démarches nécessaires à son obtention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET DEMANDE DE LABELLISATION « VILLE CONFUCIUS »

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

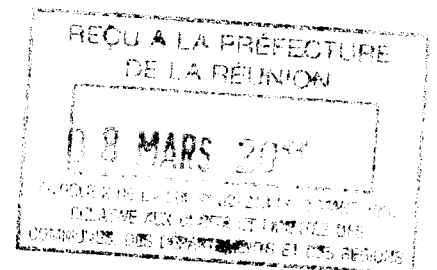
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/1-05 du Maire ;

Vu le rapport de Madame BRISSAC-FERAL Claude, 14ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Projet Educatif Global ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve exprimée par l'opposition en AG/ EM ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**



**ARTICLE 1**

Approuve le projet de la Ville relatif à la promotion de la langue chinoise.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à solliciter pour Saint-Denis le label « Ville Confucius » et à effectuer les démarches nécessaires à son obtention.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 7 MAR. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE